REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Forbach/Boulay-Moselle
COMMUNE DE NIEDERVISSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIEDERVISSE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi onze du mois d'avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Niedervisse, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de CRUSEM Gérard, MAIRE.

Convocation du 05 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 09

Mesdames : SCHMITT Patricia
Messieurs : CRUSEM Gérard, DEOM René, SCHMITT Jérôme, MARTINUZZI Maurice Marco, BOUZENDORFFER Christian, NIMESKERN Gilbert, KALTENBACH Bruno et KALTENBACH Jean-François

Absentes excusées :

Mesdames : LOUX Audrey et AMANN Monique

Monsieur DEOM René a été nommé secrétaire
Monsieur le Président ouvre la séance à 19 h 00
Monsieur DEOM René, procède à l'appel des conseillers et fait état des absences et des procurations.
Monsieur le Maire constate le quorum atteint en début de séance.

SEANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2024

OBJET : 2) AFFAIRES FINANCIERES :

C. TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs et la durée des concessions du cimetière communale.

	15 ans	30 ans
Concession simple – Largeur 1 mètre	100.00 €	200.00 €
Concession double	200.00 €	400.00 €

Fait à Niedervisse, le 18 avril 2024

Le Maire,
Gérard CRUSEM

MAIRIE DE NIEDERVISSE (Moselle)

Préfecture de
17 AVR. 2024
CONSEILLER ARRIVÉ

Copie conforme
Publié le 18/04/2024
Transmis pour contrôle
De légalité le 18/04/2024

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits
et ont signé au registre
les membres présents